Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

ETATS-UNIS – Par trois fois, le ministère de l'Agriculture est jugé "cavalier" dans ses évaluations

Par Anne FURET

Publié le 28/02/2007

Le 13 février, la Cour du district de San Francisco a jugé que le ministère de l'Agriculture avait violé la loi en décidant qu'une évaluation complète de l'impact environnemental de la luzerne GM n'était pas nécessaire. Pour sa défense, le ministère avait argué de l'insignifiance des potentiels effets environnementaux de cette luzerne résistante au Roundup (RR). Le 12 mars, les juges ont ordonné une interdiction de semis de la luzerne GM, en attendant l'achèvement complet des évaluations [1]. La luzerne RR avait été "dérèglementée", c'est-à-dire autorisée à la culture en dehors de l'expérimentation, en juin 2005. La luzerne est la quatrième culture des Etats-Unis. Ce n'est pas la première fois que le ministère est jugé trop "cavalier" (sic) sur les évaluations environnementales : début février, un juge fédéral avait jugé que les évaluations effectuées sur un agrostide GM [2] (plante fourragère) étaient illégales car incomplètes, et en août, un autre avait décidé que des essais de maïs et de canne à sucre GM, à Hawaï, pour produire des médicaments, avaient été autorisés sans évaluations correctes de l'impact sur les espèces menacées [3].

---

[1] http://www.centerforfoodsafety.org/...

[2] http://www.centerforfoodsafety.org/...

[3] http://www.centerforfoodsafety.org/...

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-par-trois-fois-le-ministere-de-lagriculture-est-juge-cavalier-dans-ses-evaluations/